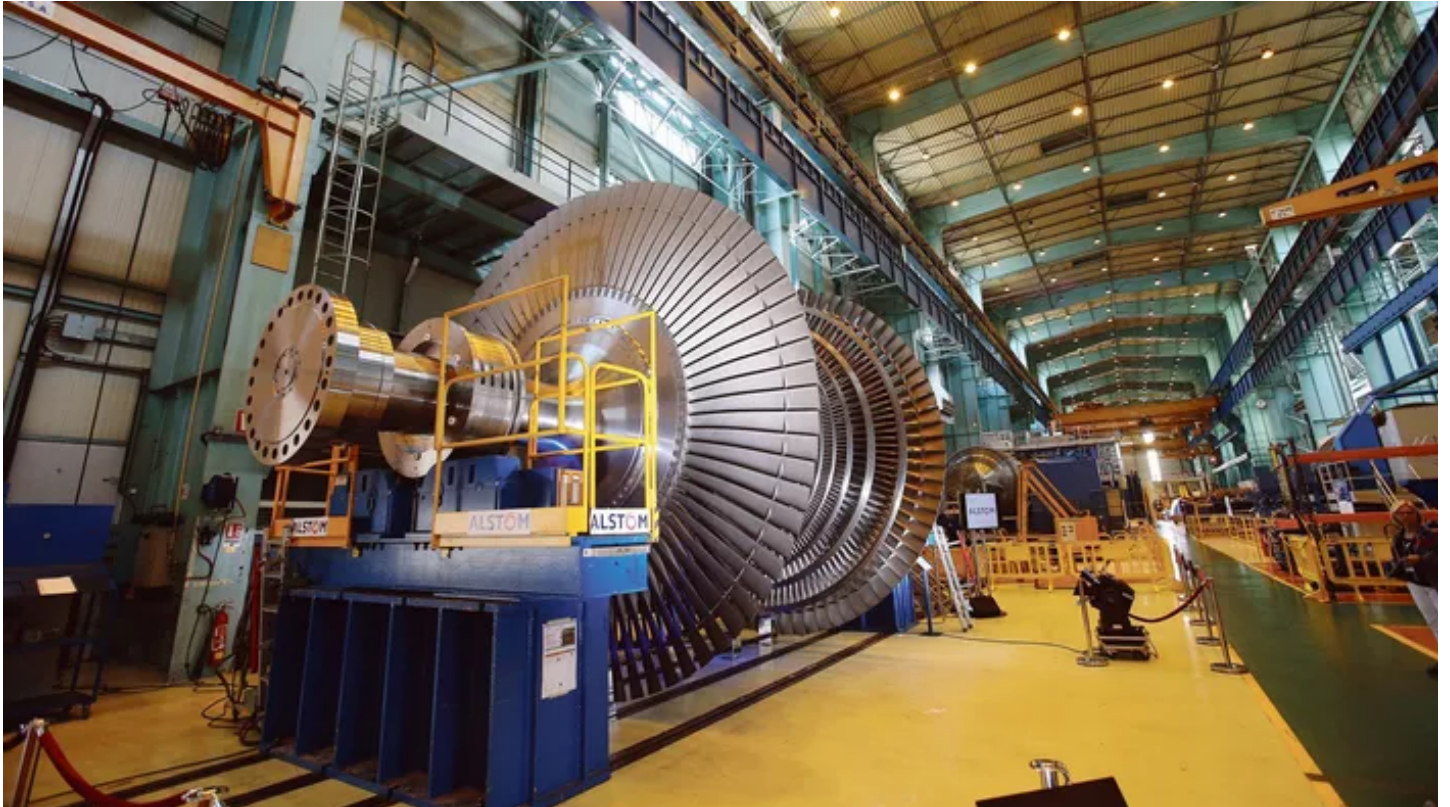


Nucléaire: l'État prêt à céder 20% d'Arabelle au russe Rosatom

Par Guillaume Guichard

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 53 minutes



Turbine à vapeur Arabelle de l'unité de production de l'usine Alstom, à Belfort, en juin 2014. *Lionel Vadam/PHOTOPQR/L'EST REPUBLICAIN/MAXPPP*

INFO LE FIGARO - Malgré la guerre en Ukraine, la filière française maintient ses liens étroits avec le géant russe du nucléaire.

Avec le gaz et les hydrocarbures, l'énergie nucléaire fait partie des rares secteurs échappant encore aux sanctions européennes contre la Russie. Il faut dire que les liens sont très étroits entre les filières de l'atome russe et française. À tel point que, selon nos informations, Rosatom, le géant russe du nucléaire, devrait prendre 20 % du capital de GEAST, le fabricant de la célèbre turbine pour centrales nucléaires Arabelle. EDF détiendrait les 80 % restants. *«Tant que les sanctions contre la Russie ne concernent pas le nucléaire, l'arrivée de Rosatom au capital de GEAST reste d'actualité»*, explique une source gouvernementale. Le nucléaire aurait été exclu des sanctions notamment à la demande la France. Si la situation se dégrade encore en Ukraine, la position tricolore pourrait toutefois être revue.

L'électricien français est depuis peu en négociation exclusive avec GE pour racheter cette pépite industrielle basée à Belfort. Le retour d'Arabelle dans le giron français a été célébré...

Cet article est réservé aux abonnés.